



**Communiqué de presse**  
Strasbourg, le 16 juillet 2014

---



## **Fermeture du plan incliné de Saint-Louis Arzviller suite à une avarie**

**Suite à un incident mécanique survenu jeudi 10 juillet sur le chariot-bac, le plan incliné de Saint-Louis Arzviller est indisponible. Dans l'attente des conclusions des experts du CEREMA, VNF va procéder dès cette semaine à une mise en sécurité de l'ouvrage. Les résultats des expertises sont attendus pour les premiers jours de septembre. La réouverture n'est pas envisagée avant la fin de l'année 2014.**

Ce mercredi 16 juillet, une première visite des experts du CEREMA (Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) s'est tenue. A ce jour, aucun élément ne permet d'établir de lien entre cet incident et l'accident survenu l'année dernière. Des analyses non destructives et des modélisations mécaniques vont être réalisées sur l'ouvrage afin de déterminer précisément les causes, circonstances et effets de l'incident. Ces premières conclusions seront connues dès le mois de septembre et permettront de préciser les travaux de réparations à effectuer. En tout état de cause, la réouverture du plan ne pourra se faire avant la fin de l'année 2014.

### **VNF, entre responsabilité et transparence**

Conscient des conséquences de la fermeture sur la saison touristique, Voies navigables de France met déjà tout en œuvre pour proposer des itinéraires de substitution. Les Directions territoriales de Strasbourg et Nord-Est de VNF sont ainsi mobilisées depuis jeudi pour répondre aux attentes des acteurs locaux. *« Il en va de notre responsabilité d'adapter nos services et d'accompagner nos usagers. Les informer sera aussi l'une de nos priorités. Toutes les équipes sont à pied d'œuvre pour minimiser l'impact de cette nouvelle fermeture »*, explique Guy Rouas, Directeur territorial DT Strasbourg. Des réunions de concertation seront mises en place dans les prochains jours pour trouver les solutions les plus adaptées à la situation.

---

## **A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)**

Les 4700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

**Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).

**Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

**Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

**Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

### **Contact presse :**

#### **Agence de presse Comfluence**

Blandine Guyon  
T. 01 40 07 98 27

[blandine.guyon@comfluence.fr](mailto:blandine.guyon@comfluence.fr)